

Randonnée balisée VTT N° 201.

De très bons chemins avec du dénivelé pour satisfaire les mollets.



Randonnée n°1609232

 Durée :	1h30	 Difficulté :	Facile
 Distance :	12,59 km	 Retour point de départ :	Oui
 Dénivelé positif :	243 m	 Activité :	A VTT
 Dénivelé négatif :	243 m	 Région :	Puisaye
 Point haut :	349 m	 Commune :	Bouhy (58310)
 Point bas :	240 m		

Description

Le parking au pied du château d'eau de Bouhy servira de point de départ.

(D/A) Se diriger vers le centre bourg. Quitter la direction Entrains pour longer l'église sur la gauche. Passer le cimetière à main droite et descendre.

(1) Arrivé devant la première maison, obliquer en épingle sur la droite pour remonter à Bois-Pille.

(2) À la route, virer à droite puis à gauche au carrefour suivant.

(3) Tourner à gauche et de suite, prendre le chemin sur la droite. Laisser les chemins latéraux et atteindre la D14.

(4) **Traverser avec prudence** cette voie (D14) pour continuer dans le chemin en face. Couper à hauteur d'une croix sur la droite un chemin transversal.

(5) Tourner à droite. Face à la haie, virer à droite et monter en conservant ce chemin jusqu'au Moulin Blot. **Traverser avec prudence** la D957, virer à droite sur la voie verte parallèle et remonter sur une centaine de mètres.

(6) Tourner en épingle sur la gauche pour se retrouver sur le chemin, qui, au départ suit cette voie. La descente aboutit sur une voie goudronnée.

(7) Faire un gauche-droite pour prendre une voie stabilisée. Après une période pluvieuse, il est possible qu'un ru traverse ce chemin.

(8) Obliquer totalement sur la droite et remonter tout droit sur cet axe bien tracé en calcaire.

(9) Obliquer légèrement sur la droite et atteindre rapidement une voie goudronnée. La prendre sur la droite.

(10) À la patte d'oie, partir sur le chemin de droite. Retrouver le parking départ (D/A).

Points de passages

D/A Château d'eau

N 47.484066° / E 3.164702° - alt. 345 m - km 0

1 À droite en épingle

N 47.498319° / E 3.139194° - alt. 241 m - km 2.72

2 Débouché sur le goudron, à droite

N 47.497369° / E 3.159354° - alt. 336 m - km 4.44

3 Gauche/droite pour descendre dans le chemin

N 47.498011° / E 3.164613° - alt. 340 m - km 4.88

4 Traverser la route et tout droit

N 47.495575° / E 3.173829° - alt. 294 m - km 5.65

5 Continuer par la droite

N 47.489326° / E 3.187345° - alt. 257 m - km 6.9

6 - Moulin Blot

N 47.484961° / E 3.173553° - alt. 318 m - km 8.36

7 Voie goudronnée, gauche-droite

N 47.480198° / E 3.181772° - alt. 265 m - km 9.22

8 Devant la haie, remonter sur la droite

N 47.47779° / E 3.188423° - alt. 255 m - km 9.82

9 Appuyer sur la droite

N 47.472997° / E 3.178574° - alt. 290 m - km 10.78

10 Quitter la route

N 47.476924° / E 3.168275° - alt. 307 m - km 11.69

D/A Château d'eau

N 47.484062° / E 3.164702° - alt. 345 m - km 12.59

Informations pratiques

Ce trajet est l'inverse de celui emprunté par les randonneurs.

Le balisage VTT a été réalisé en avril 2021.

Les balises sont fixées sur poteaux en bois ou sur poteaux de signalisation routière. Quelques plots en béton au sol complètent le

directionnel dans les parties exposées au machinisme agricole.

Cette randonnée implique l'absolue nécessité du respect du code de la route. Restez très vigilants lors des passages sur les voies goudronnées. Les routes D957, D14 sont passagères. Même si les autres voies sont secondaires, elles restent dangereuses et peu larges.

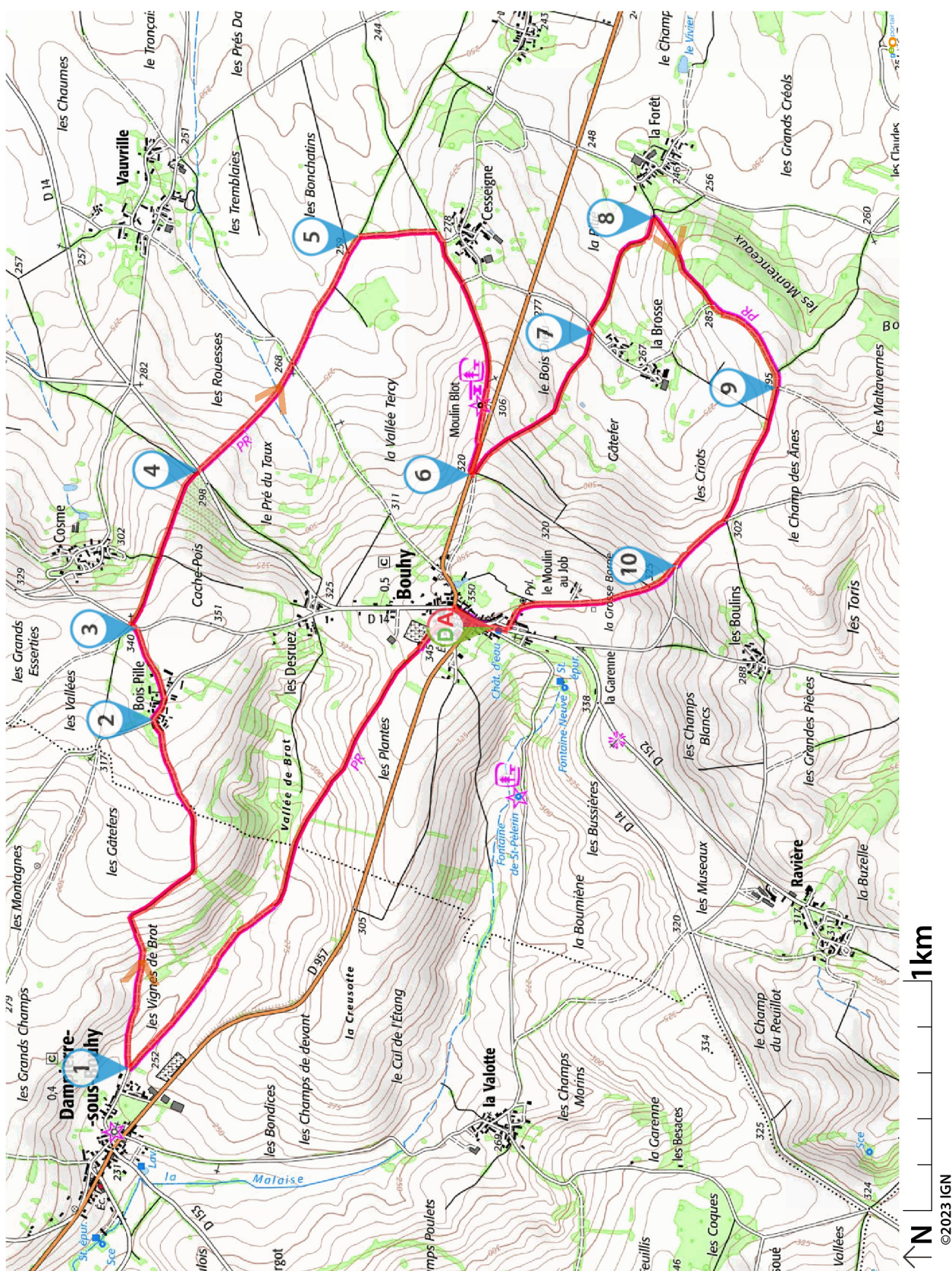
Ce parcours est réalisable en vélo-route.

A proximité

Aire de pique-nique sur le terrain du Moulin Blot ou au point de départ/arrivée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-moulin-blot/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



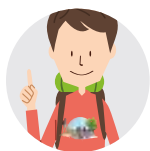
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

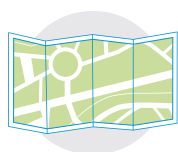
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



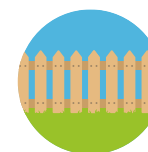
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



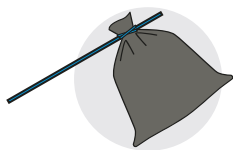
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.